

La Chapelle du Saint-Esprit de RUE

Restaurer, Conserver et Protéger...



Soubassements et Toitures

Les premières interventions ont permis de mettre la chapelle « hors d'eau » : en 1992, pour les soubassements, en 1999 pour la charpente, et en 2000 pour la couverture et les chéneaux.



Charpente

Entreprise LANFRY (76250 DEVILLE-LES-ROUEN)

Couverture et Chéneaux

Entreprise BATAIS & FILS (59320 HAUBOURDIN)



Menuiserie

L'Entreprise ASSELIN (79100 THOUARS) a procédé au renforcement des ferrures des deux portes de l'entrée de la chapelle ; notamment sur celle de gauche qui permet l'accès au vestibule et qui est régulièrement sollicitée.

Vitraux

Les vitraux de la chapelle ne sont pas d'origine, remplacés au XIX^{ème} siècle par un vitrage blanc.

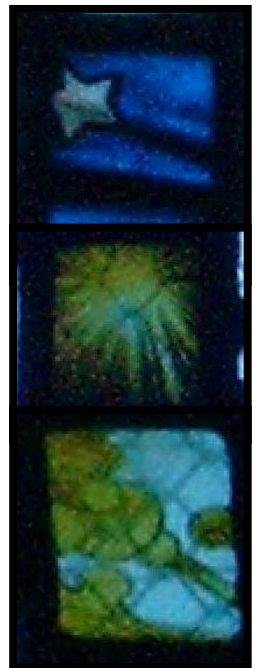
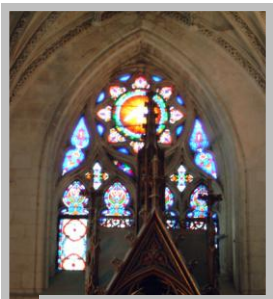
Seules les fenêtres de la nef présentent des verres colorés :

- * Sur le vitrail Est, en fond de nef, est représenté le Saint-Esprit ;
- * Côté Nord, les trois fenêtres présentent des liserés colorés dont les verres semblent provenir des anciens vitraux. Nous pouvons y observer des visages, étoiles et autres formes géométriques.

L'Entreprise AVICE VITRAIL FRANCE NORD (59000 LILLE) a réalisé la restauration des vitraux de la façade Nord : dépose, nettoyage et mise en plomb des différentes pièces de verre, repose des vitraux et installation de grilles de protection neuves. En raison de la grandeur des panneaux de verre, des vergettes (*) intermédiaires ont été ajoutées pour éviter toute déformation.

Sur la rosace, quelques restes de vitrage ont été découverts. Après restauration, la rosace a été protégée, côté intérieur par un plexiglas, et côté extérieur par un filet discret.

(*) vergettes : baguettes de fer servant à raidir un panneau de vitrail.



Protection anti-pigeon

La Chapelle du Saint-Esprit offre aux pigeons un lieu favorable à la nidification ainsi que pour l'observation. Comme à la Cathédrale d'AMIENS, l'Entreprise PIGEON PROPRE (31000 Toulouse) a installé sur la façade de la chapelle un dispositif électro-répulsif qui consiste à fixer une barrette électrique sur chaque point de pose du volatile. L'électro-répulsion a pour effet de créer chez l'animal un conditionnement répulsif.

Relié au compteur électrique, le boîtier général est discrètement placé sous la voûte la plus haute de l'édifice, à partir duquel des fils électriques sont distribués « en parapluie » sur la façade. Ces fils blancs font 2 à 4 millimètres et prennent progressivement la teinte de la pierre pour devenir « invisibles ».

Le système électro-répulsif n'a pas été retenu pour le tympan et la rosace ; les barrettes seraient trop nombreuses. Le choix s'est porté pour un filet en maille de 50 millimètres, ton noir, qui a une meilleure durabilité que le ton clair.

